

Section Laboratoires

ATTESTATION D'ACCREDITATION**ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 1-6730 rév. 4**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :
The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

EUROFINS BIOLOGIE MOLECULAIRE FRANCE

N° SIREN : 833458730

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17025 : 2017**
Fulfils the requirements of the standard

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :
and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :

AGROALIMENTAIRE / ALLERGENES - PRODUITS CARNES / PRODUITS DE LA MER - VEGETAUX
FOOD AND FOOD PRODUCTS / ALLERGENS - MEAT-BASED PRODUCTS / SEA PRODUCTS -
PLANT PROTECTION-CROPS AND VEGETABLES

réalisées par / *performed by :***EUROFINS BIOLOGIE MOLECULAIRE FRANCE****Rue Pierre Adolphe Bobierre****Site de la Géraudière****44300 NANTES**

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe
and precisely described in the attached technical appendix

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac www.cofrac.fr)

Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site www.cofrac.fr).

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *granting date* : **13/03/2024**
Date de fin de validité / *expiry date* : **31/03/2027**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

La Responsable du Pôle Biologie-Agroalimentaire,
Pole manager - Biology-Agri-food,

Safaa KOBBI ABIL

DocuSigned by:
Safaa KOBBI ABIL
81E5B0ECBF63444...

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.
This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).
The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 1-6730 Rév 3.
This certificate cancels and replaces the certificate N° 1-6730 [Rév.3](#).

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.
The Cofrac's liability applies only to the french text.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031 www.cofrac.fr
--

ANNEXE TECHNIQUE

à l'attestation N° 1-6730 rév. 4

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

EUROFINS BIOLOGIE MOLECULAIRE FRANCE
Rue Pierre Adolphe Bobierre
Site de la Géraudière
44300 NANTES

Dans son unité :

- UNIQUE TECHNIQUE : BIOLOGIE MOLECULAIRE

Elle porte sur :

UNITE TECHNIQUE : BUSINESS UNIT "BIOLOGIE MOLECULAIRE"

PORTEE FLEX3

Portée générale

⁽¹⁾ La portée générale porte sur **toute espèce végétale disposant d'un matériau de référence reconnu**. Le laboratoire pourra se procurer le matériau de référence auprès d'organismes distributeurs ou d'organismes producteurs (avec certificats du matériel) (ex : semenciers).

AGROALIMENTAIRE / VEGETAUX / Génétique Moléculaire <i>Analyses liées aux Organismes Génétiquement Modifiés (O.G.M.)</i>			
REFERENCE PORTEE GENERALE	OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE OU RECHERCHEE	PRINCIPE DE LA METHODE
1	Produits bruts Produits transformés : <ul style="list-style-type: none"> - Produits céréaliers - Aliments composés - Alimentation animale - Produits gras - Ovoproduits - Produits laitiers - Produits carnés - Produits de la pêche - Fruits et légumes - Produits sucrés et édulcorés - Aliments diététiques, aliments de régime, alimentation particulière - Café, thé, infusion - Boissons - Epices et condiments 	<ul style="list-style-type: none"> • cible PCR espèce végétale disposant d'un matériau de référence ⁽¹⁾ • cible PCR d'une séquence OGM : <ul style="list-style-type: none"> - séquence criblage - séquence construit spécifique - séquence événement spécifique 	Homogénéisation / broyage Extraction des acides nucléiques Dosage PCR temps réel Test qualitatif

Portée flexible FLEX3 : Le laboratoire est reconnu compétent, dans le domaine couvert par la portée générale, pour adopter toute méthode reconnue et pour développer ou mettre en œuvre toute autre méthode dont il aura assuré la validation.

La liste exhaustive des analyses proposées sous accréditation est tenue à jour par le laboratoire.

PORTEE FLEX3

Portée générale

AGROALIMENTAIRE / ALLERGENES / Immunologie			
REFERENCE PORTEE GENERALE	OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE OU RECHERCHEE	PRINCIPE DE LA METHODE
2	Produits céréaliers Aliments composés Fruits et légumes Boissons non alcoolisées Produits laitiers Solution de rinçage	Détection et/ou quantification d'allergènes	Broyage / homogénéisation Extraction des protéines Analyse immuno-enzymatique : ELISA

Portée flexible FLEX3 : Le laboratoire est reconnu compétent pour mettre en œuvre, dans le domaine couvert par la portée générale, toute méthode fournisseur dont il aura assuré la validation.

La liste exhaustive des analyses proposées sous accréditation est tenue à jour par le laboratoire.

PORTEE FLEX3

Portée générale

AGROALIMENTAIRE // VEGETAUX / Génétique Moléculaire <i>Analyses liées aux Organismes Génétiquement Modifiés (O.G.M.)</i>			
REFERENCE PORTEE GENERALE	OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE OU RECHERCHEE	PRINCIPE DE LA METHODE
3	Produits bruts Produits transformés : - Produits céréaliers - Aliments composés - Alimentation animale - Produits gras - Ovoproduits - Produits laitiers - Produits carnés - Produits de la pêche - Fruits et légumes - Produits sucrés et édulcorés - Aliments diététiques, aliments de régime, alimentation particulière - Café, thé, infusion - Boissons - Epices et condiments	<ul style="list-style-type: none"> • cible PCR espèce végétale • cible PCR d'une séquence OGM : <ul style="list-style-type: none"> - séquence criblage - séquence événement spécifique - séquence construit spécifique 	Homogénéisation / broyage Extraction des acides nucléiques PCR temps réel Test quantitatif

Portée flexible FLEX3 : Le laboratoire est reconnu compétent, dans le domaine couvert par la portée générale, pour adopter toute méthode reconnue et pour développer ou mettre en œuvre toute autre méthode dont il aura assuré la validation.

La liste exhaustive des analyses proposées sous accréditation est tenue à jour par le laboratoire.

PORTEE FLEX3

Portée générale

AGROALIMENTAIRE / PRODUITS CARNES / GENETIQUE MOLECULAIRE (Analyses de biologie moléculaire - BIOMOL)			
REFERENCE PORTEE GENERALE	OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE OU RECHERCHEE	PRINCIPE DE LA METHODE
4	Alimentation humaine Alimentation animale	Détection d'une séquence d'ADN cible de vertébrés	Broyage / Homogénéisation Extraction manuelle par adsorption sur colonne Extraction automatisée par adsorption sur billes magnétiques Amplification par PCR en temps réel (méthode qualitative)

Portée flexible FLEX3 : Le laboratoire est reconnu compétent, dans le domaine couvert par la portée générale, pour adopter toute méthode reconnue et pour développer ou mettre en œuvre toute autre méthode dont il aura assuré la validation.

La liste exhaustive des analyses proposées sous accréditation est tenue à jour par le laboratoire.

PORTEE FLEX3

Portée générale

AGROALIMENTAIRE / ALLERGENES / GENETIQUE MOLECULAIRE			
REFERENCE PORTEE GENERALE	OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE OU RECHERCHEE	PRINCIPE DE LA METHODE
5	Produits céréaliers Aliments composés	Détection de séquence d'ADN cible spécifique d'une espèce végétale ou animale susceptible de provoquer des allergies alimentaires	Broyage / Homogénéisation Extraction manuelle par adsorption sur colonne PCR temps réel Test qualitatif

Portée flexible FLEX3 : Le laboratoire est reconnu compétent, dans le domaine couvert par la portée générale, pour adopter toute méthode reconnue et pour développer ou mettre en œuvre toute autre méthode dont il aura assuré la validation.

La liste exhaustive des analyses proposées sous accréditation est tenue à jour par le laboratoire.

Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur www.cofrac.fr

Date de prise d'effet : **13/03/2024** Date de fin de validité : **31/03/2027**

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 1-6730 Rév. 3.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS
Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031 www.cofrac.fr